



# WEMMEL INFO

Bulletin d'information communale

n° 57 | janvier 2016

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)  
[info@wemmel.be](mailto:info@wemmel.be)



## Rendez-vous au 'Dimanche Fou' le 14 février!

Lire la suite au page 5 >>

### Dans ce numéro



**4** Travaux d'embellissement dans les écoles



**5** Repair Café pendant le Dimanche Fou



**6** Projet de lecture à haute voix dans la crèche



**7** Appel aux aidants-proches de personnes dépendantes

## DANS CE NUMERO

Environnement.....3

Logement, travaux & mobilité.....4

Culture & loisirs.....5

Vie, bien-être & seniors.....6-8

Actualités du Conseil communal.....9

Calendrier des activités.....10

2

*La commune de Wemmel  
vous souhaite  
une merveilleuse année*



### Colophon

**I Rédaction** Service Information  
Wemmel, info@wemmel.be  
**I Mise en page** Service Information  
Wemmel  
**I Impression** Imprimerie IPM,  
Ganshoren  
**I Contact** **T** 02/462.06.15  
**F** 02/462.06.19  
**E** johan.dierinck@wemmel.be

Collège des bourgmestre et échevins	Tél.	Courriel	Attributions
Walter Vansteenkiste	0476/32.31.24	walter.vansteenkiste@wemmel.be	police, aménagement du territoire, jeunesse, culture, politique générale, affaires juridiques
Christine Lemmens	0479/94.21.08	christine.lemmens@wemmel.be	bien-être, égalité des chances & intégration, personnel, tourisme & affaires Européennes, événements
Marcel Van Langenhove	0479/94.21.00	marcel.vanlangenhove@wemmel.be	sports, affaires civiles, cimetière
Bernard Carpriau	0479/94.21.03	bernard.carpriau@wemmel.be	enseignement, patrimoine, mobilité, travaux publics
Monique Van der Straeten	0479/94.21.07	monique.vanderstraeten@wemmel.be	enseignement d'accompagnement, académie, bib, accueil des enfants, économie locale, TIC, information
Vincent Jonckheere	0475/50.24.62	vincent.jonckheere@wemmel.be	finances, environnement
<b>Secrétaire communale</b> Katrien De Taeye	02/462.05.41	katrien.detaeye@wemmel.be	
<b>Gestionnaire financier</b> Ann Van den Houste	02/462.05.23	ann.vandenhoute@wemmel.be	

## Hôtel à abeilles et insectes dans la Rue J. Vanden Broeck

Dans la Rue J. Vanden Broeck, sur la petite place située en face du centre administratif, la commune a récemment installé un grand hôtel à abeilles et insectes. Le projet est une initiative du Service Environnement, en collaboration avec le Regionaal Landschap Groene Corridor. L'objectif est d'aider la population d'abeilles et d'insectes, car ces espèces rencontrent de plus en plus de difficultés pour survivre à cause de l'utilisation abondante de pesticides et de la pollution engendrée par l'industrie. Et pourtant, les abeilles et les insectes sont d'une importance vitale pour notre approvisionnement alimentaire, puisqu'ils fécondent les fleurs et les cultures. Au printemps, un pré fleuri sera ensemencé à proximité de l'hôtel à insectes. Vous aussi, vous aimeriez donner un petit coup de pouce à la nature? Commandez votre propre hôtel à abeilles ou à insectes! Ils existent en différents formats. Contactez le Service Environnement pour en savoir plus.



Le grand hôtel à abeilles et insectes dans la Rue J. Vanden Broeck.

## Citernes à mazout : entretien régulier obligatoire

**Si vous disposez d'une citerne à mazout pour chauffer votre habitation, sachez qu'il existe quelques obligations importantes dans le cadre de l'entretien de cette citerne. Le mazout de chauffage est aussi appelé gasoil, fuel ou encore gazole.**

Pour une citerne de mazout servant au stockage de **moins de 5000 kg de mazout**:

- Une citerne à mazout souterraine (enterrée) doit être contrôlée tous les cinq ans.
- Depuis le 1er mars 2009, une citerne à mazout aérienne ne doit plus faire l'objet d'un contrôle périodique une fois qu'elle a été mise en service. Seul le contrôle à l'installation est obligatoire.

Votre citerne aérienne date d'avant le 1er mars 2009? Dans ce cas, c'est la « date de prochain contrôle » figurant sur la dernière attestation d'entretien qui détermine si le contrôle est encore requis. La dernière attestation d'entretien

indique que le prochain contrôle doit avoir lieu le 1er mars 2009 ou à une date ultérieure? Dans ce cas, vous êtes tenu(e) de faire inspecter votre citerne périodiquement. La dernière attestation d'entretien indique que le prochain contrôle doit avoir lieu à une date antérieure au 1er mars 2009? Dans ce cas, vous êtes tenu(e) de faire inspecter une dernière fois votre citerne.

Pour une citerne de mazout servant au stockage de **5000 kg de mazout ou plus**:

- Une citerne à mazout souterraine doit subir au moins tous les 2 ans une inspection restreinte (une fois par an si la citerne est située dans une zone de captage ou de protection des eaux) et subir tous les 15 ans une inspection générale approfondie (tous les 10 ans si la citerne est située dans une zone de captage ou de protection des eaux). Les citernes souterraines en plastique ther-

modurcissable renforcé sont dispensées de l'inspection générale approfondie.

- Une citerne à mazout aérienne doit subir tous les 3 ans une inspection restreinte et, si la citerne a une contenance de plus de 20.000 litres, subir en outre tous les 20 ans une inspection générale approfondie.

### Comment en faire la demande ?

Une citerne servant au stockage de moins de 5000 kg de mazout doit être contrôlée par un technicien agréé mazout. Une citerne servant au stockage de 5000 kg de mazout ou plus doit être contrôlée par un technicien agréé mazout ou par un expert environnemental agréé en récipients pour gaz ou substances dangereuses.

Vous trouverez sur le site du Département Environnement, Nature et Énergie des autorités flamandes ([www.lne.be](http://www.lne.be)) une liste des techniciens et experts environnementaux qui sont agréés par la Région flamande.

## Fin des collectes de textile à domicile

**Depuis cette année, la commune n'organise plus de collectes de textile à domicile.**

Cette décision se fonde d'une part sur le fait que la quantité collectée à domicile représentait à peine 5 % du total de vêtements usagés collectés à Wemmel. D'autre part, nous voulions adresser un message clair à nos concitoyens: personne n'est encore autorisé désormais à collecter du

textile en porte-à-porte sur le territoire de la commune. Et donc, si des collectes à domicile sont encore organisées, il s'agira de collectes illégales.

À l'avenir, nous vous recommandons donc d'apporter vos vêtements usagés à un conteneur de vêtements.

### Vêtements et chaussures

Les conteneurs que vous verrez désormais se multiplier dans les rues sont tous gérés

par la même organisation, qui paie une redevance à la commune pour chaque conteneur installé.

De quoi pouvez-vous vous débarrasser dans le conteneur à vêtements? Des vêtements, des chaussures, des sacs à main, du linge de lit, des rideaux, des nappes. Attention: le textile ne peut pas être mouillé ou sale et doit se trouver dans un sac bien fermé. N'abandonnez rien à côté des conteneurs.

## Travaux d'embellissement dans les écoles communales

Tant l'école communale francophone que l'école communale néerlandophone ont fait ces derniers temps l'objet de nombreux travaux d'embellissement. À l'école maternelle francophone, le nouveau bloc sanitaire vient d'être finalisé, tandis que l'école néerlandophone a installé récemment un nouveau revêtement de sol dans son gymnase.

En 2008, la commune avait introduit auprès d'Agion six dossiers en vue d'obtenir des subsides pour des travaux importants aux bâtiments scolaires. La réfection des sanitaires de l'école maternelle francophone était le dernier dossier pour lequel la commune a obtenu des subsides. À quelques finitions près, ces travaux sont à présent terminés.

Précédemment, les sanitaires avaient déjà été rénovés à l'école primaire francophone et à l'école primaire néerlandophone, et les deux écoles primaires ainsi que l'école maternelle francophone avaient aussi remplacé leurs menuiseries extérieures.

L'école primaire néerlandophone a dernièrement rénové le revêtement de sol de son gymnase. Ce n'était pas un luxe, car l'ancien parquet avait déjà été poncé et revernissé à plusieurs reprises, sans compter que chaque année, des parties devaient être remplacées en raison de problèmes d'humidité. Pour résoudre définitivement la question, il a été opté cette fois pour un tout nouveau sol, qui a été posé par-dessus l'ancien. Des cannelures y ont été prévues afin d'éviter les éventuelles dilatations futures. Le nouveau sol est un revêtement de sport élastique intégrant un système d'amortissement des chocs et un écran contre l'humidité. La couche supérieure est en bois naturel.



Le nouveau bloc sanitaire et le nouveau revêtement de sol dans le gymnase.

## Économiser de l'énergie? Les conseils d'un expert !

**Quoi?** Eandis et les spécialistes de l'énergie du Bond Beter Leefmilieu ont mis au point une session d'information qui vous prodiguera toute une série de conseils surprenants pour réduire votre consommation d'énergie, expliqués avec humour. L'occasion d'économiser quelques centaines d'euros par an sans trop de peine et sans consentir des investissements coûteux. Une heure et demie aussi agréable qu'instructive, truffée d'astuces pratiques à mettre en œuvre dès votre retour chez vous !

**Où?** Maison communale

**Quand?** Le 27 janvier de 19h à 20h30

**Pour qui?** Quiconque aime économiser de l'argent et de l'énergie sans trop d'efforts.

Cette soirée Energiefit est gratuite. Inscrivez-vous toutefois sans plus attendre car le nombre de places est limité ! Inscriptions sur le site [www.eandis.be/energiefit](http://www.eandis.be/energiefit), ou à la maison communale auprès du Service Logement.

## Réclamation contre le projet de plan d'action 'nuisances sonores occasionnées par l'aéroport'

L'administration communale a introduit une réclamation contre le projet de plan d'action 2016-2020 portant sur les nuisances sonores occasionnées par l'aéroport de Bruxelles-National.

Dans cette réclamation, la commune demande notamment à ce qu'il soit conclu entre les autorités fédérales, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale un accord de collaboration qui tienne compte de la situation actuelle et non des contours de bruit de 2011. Cet accord devra aussi prévoir une dispersion objective entre les différentes régions et communes. La commune demande également à ce qu'un cadre légal soit créé pour ancrer les procédures de décollage et d'atterrissage ainsi que les routes aériennes, dispositions qui devront déboucher sur une utilisation optimale de toutes les pistes de décollage et d'atterrissage. Il est par ailleurs indispensable que la Région flamande, tout comme la Région de Bruxelles-Capitale, applique des normes de qualité environnementale. Le plan d'action doit prévoir des mesures pour les victimes des nuisances en dehors de la zone centrale, et imposer des restrictions plus rigoureuses afin de garantir le respect du repos nocturne en semaine et le week-end.

La réclamation a été transmise au département des autorités flamandes compétent pour l'environnement, la nature et l'énergie (Departement voor Leefmilieu, Natuur en Energie).

## Deux enquêtes publiques

Le Conseil communal a arrêté provisoirement le PES « Terrains et bâtiments situés hors zone pour les activités sportives, récréatives et de jeunesse ». Le projet de PES a été transmis à la députation ainsi qu'au fonctionnaire régional en charge de l'urbanisme. Une enquête publique a également été ouverte le 15 décembre 2015 et durera jusqu'au 16 février 2016.

Le PES « Niveaux d'habitation » a également été arrêté provisoirement et soumis à une enquête publique, qui se tient elle aussi du 15 décembre 2015 au 16 février 2016. Ce projet de PES a été transmis à la députation ainsi qu'au département Participeren Lokaal de Ruimte Vlaanderen.

## Rendez-vous au 'Dimanche Fou'!

Le dimanche 14 février 2016, la commune de Wemmel et le CC De Zandloper organiseront à nouveau ensemble un « Dimanche Fou ». Passez au Zandloper avec vos voisins, vos enfants ou toute votre association et participez à l'une des nombreuses activités proposées. Ateliers créatifs, art culinaire, bourse d'échange de livres et de vêtements, boire un verre, manger un morceau, faire réparer des objets anciens... : les possibilités sont légion!

- Swishing – bourse de vêtements: vous avez rangé vos armoires et découvert beaucoup de vêtements que vous ne portez plus ? Amenez-les le 14 février au CC De Zandloper. Ils seront soumis à un contrôle de qualité et vous recevrez en échange un certain nombre de points, que vous pourrez à votre tour utiliser pour faire votre choix parmi tous les autres trésors apportés.
- Repair Café: le Repair Café est l'occasion de vous joindre aux réparateurs pour réparer vos objets défectueux. Le matériel et le savoir-faire sont présents, il vous suffit d'amener votre objet cassé. Une vieille radio, un fer à repasser, un tourne-disque, ou encore un vélo, une horloge, un ordinateur ou un vêtement. Cassé mais pas encore à jeter? Venez au Repair Café!
- Envie de cuisiner? Nous nous pencherons tous ensemble sur un certain nombre de délicieuses recettes que nous servirons ensuite aux visiteurs du Dimanche Fou !
- Des ateliers créatifs pour tous les âges.

***Vous êtes doué(e) de vos dix doigts ? Vous réparez des appareils en un tour-nemain, faites des miracles avec une machine à coudre ou êtes inséparable de votre tournevis ? Venez nous rejoindre au Repair Café pour mettre votre talent technique au service des visiteurs! Plus d'infos? 02/462.03.90.***



Le Repair Café est l'occasion de vous joindre aux réparateurs pour réparer vos objets défectueux. Photo [www.repaircafe.be](http://www.repaircafe.be)

### Plus d'infos?

Service Loisirs & Bien-être  
vtw@wemmel.be ou 02/462.03.92

## 'Warm Wemmel' organise un concert contre la pauvreté

Le samedi 23 janvier se tiendra le premier événement de 'Warm Wemmel', une toute nouvelle organisation lancée à l'initiative de quelques Wemmelois et soutenue par la commune. L'objectif de l'organisation est de rapprocher les habitants de notre commune et de les réunir autour d'une initiative positive afin de créer une ambiance chaleureuse entre les Wemmelois. En collaboration avec la commune de Wemmel et le CC de Zandloper, le premier événement



revêtira la forme d'une soirée musicale. Le bénéfice de la soirée sera intégralement reversé à la 'Wemmels Overlegplatform Kinderarmoede', qui lutte contre la pauvreté

infantile dans notre commune. Avant, pendant et après les concerts, il y a la possibilité de placer des petits stands. Vendre des bonnets que vous tricotez vous-même ou des boissons ou des mets artisanaux? Tout est possible! Warm Wemmel invite tous les habitants à proposer leurs idées pour faire de cette première soirée un événement encore plus chaleureux. Des propositions? Contactez [warmwemmel@gmail.com](mailto:warmwemmel@gmail.com). Entrée pour le concert: participation libre.

## Photographier avec la tablette

La bibliothèque de Wemmel organisera à nouveau quelques Cafés Tablettes en 2016. Le 20 février le thème sera 'Prendre des photos avec votre tablette'. L'objectif? Échanger des expériences, des conseils et des applications avec d'autres utilisateurs de tablettes, autour d'une bonne tasse de café. Pour notre part, nous vous présenterons quelques apps pratiques permettant de prendre des photos ou de les retravailler. Nous vous montrerons aussi comment les partager sur les réseaux sociaux. et vous pourrez tester quelques apps sur les appareils de la bib. Pour participer, vous devez être en possession d'une tablette ou d'un smartphone et l'utiliser depuis quelques mois. La bib est aussi toujours à la recherche d'utilisateurs confirmés désireux de partager leurs connaissances. Rendez-vous le 20 février! Deux sessions seront organisées: de 10h30 à 12h en néerlandais, de 13h30 à 15h en français. Inscriptions à l'adresse [bib@wemmel.be](mailto:bib@wemmel.be), ou au 02/462.06.23.

## Consultez le Digidocteur!

Les ordinateurs, tablettes et smartphones sont pratiques, mais il faut reconnaître qu'ils nous donnent parfois des cheveux gris. Si vous aussi, vous avez des problèmes ou des questions concernant votre ordinateur, tablette ou smartphone, vous serez sans doute ravi(e) d'apprendre que le Digidocteur de la bibliothèque est là pour vous aider. Le Digidocteur tient chaque vendredi sa consultation à la bib. Vous pouvez vous adresser à lui pour des questions et problèmes pratiques pouvant être résolus en maximum 15 minutes. Pensez par exemple à des problèmes que vous rencontrez pour manipuler votre appareil, à des questions concernant la sécurité, des logiciels ou des apps, ou encore à des questions concernant l'utilisation d'Internet et du courrier électronique. Le Digidocteur n'effectue aucune réparation et ne répondra pas non plus à vos questions si elles portent sur des logiciels illégaux. Prenez rendez-vous à l'avance à [bib@wemmel.be](mailto:bib@wemmel.be) ou au 02/462.06.23.

## La crèche à la recherche de conteurs

La crèche communale Snoopy multiplie les initiatives pour favoriser le développement du langage des enfants qui lui sont confiés: visites à la bibliothèque, séances de lecture à haute voix, chant, jeux linguistiques,... Dans le cadre de son projet de lecture à haute voix, la crèche accueillerait bien volontiers encore quelques bénévoles.

Trois fois par semaine, les accompagnatrices de la crèche se rendent avec un petit groupe de maximum six tout-petits à la bibliothèque. Entretemps, les enfants connaissent bien le chemin de la bibliothèque et ces excursions suscitent invariablement un grand enthousiasme de leur part. Cette initiative offre qui plus est une opportunité de participation active aux enfants habituellement plus réservés.

En marge des visites à la bibliothèque, la crèche a également un projet appelé Tatertaal (babillage) dans le cadre duquel des activités de chant, des séances de lecture à haute voix ou des jeux linguistiques sont organisés chaque jour. La lecture à haute voix stimule non seulement le développement du langage, mais aussi l'épanouissement social de l'enfant. Le fait de se plonger ensemble dans un livre renforce en effet la relation entre l'adulte et l'enfant, laissant à ce dernier des sou-



Les accompagnatrices de la crèche avec un petit groupe de tout-petits à la bibliothèque.

venirs de chaleur et de sécurité qui lui resteront pour la vie. Un tel contact entre enfants et adultes est une condition indispensable à un bon développement du langage. L'enfant commence par babiller, se met ensuite à imiter des sons, puis à prononcer des mots à une syllabe, pour ensuite, vers l'âge de deux ans, essayer de former des phrases. Chez les tout-petits et les enfants de l'école maternelle, le développement du langage est véritablement un processus continu.

Afin d'offrir aux enfants encore plus d'opportunités dans ce domaine et de les

élever dans un environnement faisant la place belle à la langue et à l'expression, Snoopy lance un chaleureux appel aux bénévoles qui seraient disposés à venir lire des histoires aux enfants de la crèche. Vous avez envie d'initier des enfants au monde des livres et des contes? Contactez-nous au 02/462.06.70. ou à [snoopy@wemmel.be](mailto:snoopy@wemmel.be). Nous vous inviterons à un entretien et examinerons à quel moment nous pourrions vous associer à notre projet de lecture à haute voix. Les enfants de la crèche Snoopy et leurs parents vous en seront reconnaissants !

## Rejoignez l'Organe de concertation local en matière de garde d'enfants

### Quelle est la mission de cet organe consultatif ?

L'organe de concertation local en matière de garde d'enfants (Lokaal Overleg Kinderopvang - LOK) rend à la demande du Collège des Bourgmestres et Échevins des avis au sujet de la politique menée par la commune dans le domaine de l'accueil de l'enfance, la mise en œuvre de cette politique et la création de possibilités d'accueil au sein de la commune. Le LOK se réunit deux à trois fois par an.

Comme le veut le décret communal, maximum deux tiers des membres d'un conseil consultatif peuvent être du même sexe. À la suite de la démission de trois représentants masculins, nous sommes donc à la recherche de six hommes (trois membres effectifs et trois suppléants) pour les remplacer. Les candidats seront de préférence domiciliés à Wemmel et intéressés par la politique de la commune en matière d'accueil de l'enfance.

### Qui peut poser sa candidature ?

Le mandat est ouvert :

- aux représentants des acteurs locaux proposant des soluti-

ons d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans à Wemmel, par exemple des animateurs d'un mouvement de jeunesse, etc. ;

- aux utilisateurs de l'offre d'accueil de l'enfance proposée à Wemmel, aux personnes qui en ont besoin ou qui font partie d'une organisation représentative des utilisateurs des solutions d'accueil, par exemple des papas qui recourent à l'accueil de l'enfance au sein de la commune ou qui sont membres d'un conseil scolaire ou d'une association de parents ;
- des papas dont l'activité professionnelle a trait à l'éducation et à la prise en charge d'enfants de 0 à 12 ans.

Les intéressés doivent introduire leur candidature pour le 15 février au plus tard, par e-mail à [vtw@wemmel.be](mailto:vtw@wemmel.be) ou par courrier adressé au Service Loisirs et Bien-être. La candidature se composera d'une brève lettre de motivation, d'un curriculum vitae et de la mention de l'organisation représentée.

### Plus d'infos?

Loisirs & Bien-être  
02/462.03.90  
[vtw@wemmel.be](mailto:vtw@wemmel.be)

## Appel aux aidants-proches de personnes dépendantes

Le CPAS va organiser des activités et des moments d'information à l'intention des aidants-proches de personnes dépendantes, et mettre au point avec eux des initiatives visant à mieux les soutenir. Si vous venez en aide à une personne dépendante, le Centre de services local serait enchanté de faire votre connaissance.

Un aidant-proche est quelqu'un qui aide une personne dépendante dans le cadre d'une relation sociale. Souvent, il s'agit du conjoint, de parents, de voisins ou d'amis, et l'aide apportée peut être très diverse: faire les courses, participer aux tâches ménagères, aider la personne dans ses déplacements, l'habiller,... Les aidants-proches sont un maillon précieux et indispensable de la chaîne des soins. S'ils complè-

tent d'une part le rôle des prestataires de soins professionnels, ils s'acquittent aussi bien souvent de tâches qu'un service de soins à domicile ne pourrait assurer.

Le CPAS de Wemmel est conscient de l'importance de ces aidants-proches et de leur dévouement, et veut pour cette raison leur témoigner son soutien. Tout d'abord en mettant à leur disposition des informations concernant par exemple l'aide à domicile, les interventions, les soins de répit (aide temporaire lorsque l'aide proche vient trop lourde ou est provisoirement impossible),... mais aussi en organisant des activités leur permettant d'entrer en contact avec des personnes qui sont dans la même situation. En concertation avec les aidants-proches, de nouvelles initi-



Des aidants-proches sont un maillon indispensable de la chaîne des soins. Photo Eva Van Oost/Vlaamse Oudererraad

atives seront également mises en place pour soutenir encore mieux les aidants-proches et les personnes dépendantes dont ils s'occupent.

Vous aidez une personne dépendante sur une base informelle ? Contactez le Centre de services local EUREKA (02/462.03.20, [eureka@wemmel.be](mailto:eureka@wemmel.be))

7

## Bénévoles demandés pour l'enquête auprès des personnes de plus de 80 ans

Au printemps 2016, le CPAS organisera une enquête auprès de tous les Wemmelois de plus de 80 ans. Le CPAS veut ainsi pouvoir se faire une meilleure idée de leurs attentes et besoins, afin d'adapter sa politique en conséquence. Le CPAS est à la recherche de bénévoles pour réaliser cette enquête.

Vous pourriez vous libérer quelques heures pour passer voir les personnes âgées et leur soumettre l'enquête ? Vous aimez le contact social et vous voudriez apporter votre concours à cette initiative ? Mettez-vous en rapport avec le Centre de services local au 02/462.0330. Le bilinguisme est un atout, mais certainement pas une exigence.

### Indemnité de bénévolat

Les rendez-vous seront planifiés en fonction de vos disponibilités, et vous percevrez une indemnité de bénévolat pour vos déplacements. Si vous ne pouvez pas vous déplacer en voiture, il en sera tenu compte. Les seniors à interroger seront informés du moment de votre visite et de votre identité.

## Faites entendre votre voix

Le Centrumraad – ou conseil du Centre – est un organe consultatif et participatif obligatoire du Centre de services local (CSL). Il se compose d'utilisateurs et de bénévoles du LDC ainsi que de responsables des associations wemmeloises qui s'occupent des seniors. Le conseil du Centre se réunit au moins 4 fois par an. Tous les deux ans, des élections sont organisées et toutes les personnes impliquées dans le fonctionnement du LDC peuvent poser leur candidature. Vous seriez intéressé(e) de siéger au sein de ce conseil et avoir ainsi voix au chapitre en ce qui concerne l'offre d'activités et de services du Centre de services local? Adressez votre candidature avant le 31/01 à [inge.debaerdemaeker@wemmel.be](mailto:inge.debaerdemaeker@wemmel.be) ou Avenue Prince Baudouin 12 à Wemmel.

## Aide aux demandeurs d'emploi atteints d'un handicap du travail

**Vous êtes à la recherche d'un emploi mais vous souffrez d'un handicap du travail ? Dans ce cas, vous avez droit à plusieurs interventions qui pourront vous aider à trouver un emploi.**

### Que faire?

Examinez les possibilités avec un consultant du VDAB, sur présentation de vos certificats médicaux. Le consultant introduira une demande pour la ou les interventions auxquelles vous pouvez prétendre et vous informera de son acceptation ou de son rejet. Vous pouvez déjà introduire la

demande avant d'avoir trouvé un emploi, mais vous ne pourrez bénéficier des interventions qu'une fois que vous travaillerez.

### En quoi consiste l'intervention ?

Il existe plusieurs mesures de soutien. Vous pouvez par exemple bénéficier des services d'un interprète en langage des signes, ou d'une intervention dans vos frais de transport ou la rémunération de votre chauffeur le cas échéant. L'entreprise pour laquelle vous travaillez pourra recevoir une compensation si votre handicap a un impact sur l'exercice de la fonction.

Ou peut-être pourrez-vous trouver un emploi dans l'économie de services locale si un emploi dans le circuit régulier n'est pas envisageable compte tenu de votre handicap. Dans certains cas, le matériel de travail, l'adaptation du poste de travail ou les vêtements spéciaux sont pris en charge.

Plus d'infos? Contactez ALE Wemmel au 02/462.06.65 ou [ale@wemmel.be](mailto:ale@wemmel.be)

## GJESTILA & MAJA: JADIS DE NOUVEAUX VENUS, AUJOURD'HUI DE VRAIS WEMMELOIS

### “Nous ne voudrions plus habiter ailleurs”

Chaque année, notre commune accueille plusieurs centaines de nouveaux habitants. En 2015, ils étaient au nombre de 593 et ils s'affairent aujourd'hui à découvrir Wemmel. Une situation à laquelle Gjestila Manushage et Maja Bashkim n'ont aucune peine à s'identifier. Il y a quelques années, c'était eux qui s'installaient à Wemmel, et ils s'y sentent aujourd'hui chez eux. «Nous ne voudrions plus habiter ailleurs», explique Gjestila. «En secret, je rêve même de pouvoir acheter une petite maison ici.» Mais, ajoute-t-elle en riant, «nous devons d'abord encore travailler dur».

Gjestila habite depuis déjà 8 ans à Wemmel, son mari depuis 10 ans. Leur fils fréquente l'école primaire.

#### Pourquoi vous êtes-vous installés à Wemmel?

Maja: “Pas besoin de réfléchir longtemps pour vous répondre! Parce qu'il fait calme, ici! Wemmel est une très belle commune, très paisible.”

#### Qu'est-ce qui fait la difficulté de trouver ses marques à Wemmel en tant que nouveau venu?

Gjestila: “Au début, ce n'était pas facile. J'ai mis du temps à trouver du travail, alors que j'avais travaillé pendant 13 ans comme coiffeuse en Albanie. Je ne maîtrisais pas les langues de la commune, non plus. J'ai donc commencé par suivre des formations: d'abord des cours de néerlandais, puis des formations, de nettoyage et de coiffure. Pendant ce temps, je suivais aussi un cours d'intégration. Cela m'a aidée à trouver mes repères ici, j'ai fait la connaissance de beaucoup de gens et j'ai trouvé du travail”.

#### Vous a-t-on aidés à vous intégrer à Wemmel?

Gjestila: “Au fait, oui. Beaucoup de Wemmelois étaient d'emblée accueillants et j'ai aussi reçu beaucoup d'informations de la part des services communaux lorsque je suis venu habiter ici. Cela m'a permis de m'habituer rapidement à cette nouvelle vie, par exemple en sachant quand je devais sortir mes poubelles. Ou ce que je devais faire lorsque j'ai reçu mon premier courrier des contributions.”

#### Vous sentez-vous chez vous, entretemps?

Gjestila: “Oui, absolument. Nous sommes heureux ici. Wemmel est une commune où il fait bon vivre, et les gens sont très gentils. Nous avons aussi beaucoup d'amis ici, tous des Wemmelois. En réalité, je ne connais que très peu de gens qui viennent de mon pays, l'Albanie. C'est vraiment ici que nous avons créé notre réseau social.”

#### Où avez-vous fait la connaissance de ces amis?

Gjestila: “Je travaille à l'école communale comme femme d'ouvrage et aide cuisinière, de sorte que je connais toutes les institutrices et beaucoup de parents d'élèves. Mon mari connaît lui aussi beaucoup de monde à Wemmel. Il a travaillé ici pendant dix ans dans un restaurant italien, un travail dans lequel on rencontre automatiquement plein de gens.”

#### Prenez-vous activement part à la vie sociale de Wemmel?

Gjestila: “Absolument! Nous participons à pour ainsi dire toutes les activités qui sont organisées à Wemmel. La commune propose aussi beaucoup d'événements pour les enfants, auxquels nous nous rendons avec notre fils. Il est également membre du Chiro, et je l'emmène chaque semaine au cours de bricolage qui est donné au CC de Zandloper. Les activités sont amusantes et c'est aussi l'occasion de pratiquer notre néerlandais.”

#### Avez-vous encore des rêves que vous aimeriez réaliser?

Maja: “Un nouvel emploi ! Mon contrat au restaurant a pris fin il y a quelques semaines. L'horeca est un secteur très lourd, à cause des horaires irréguliers et du travail en soirée. J'aimerais donc bien m'orienter à présent vers un autre secteur. Je suis activement à la recherche d'un nouvel emploi, avec l'aide du VDAB. Pendant ce temps, je suis des cours de néerlandais. Quatre fois par semaine parce que j'aimerais apprendre rapidement à maîtriser la langue. J'apprends beaucoup grâce à notre fils, car il fréquente l'école néerlandophone et il connaît déjà très bien la langue!”

Gjestila: “La seule chose que je voudrais encore, c'est acheter une maison. Nous rêvons de pouvoir acheter quelque chose ici, à Wemmel, car nous ne voulons pas quitter la commune. Nous aimons habiter ici, notre fils se plaît bien à l'école et tout va pour le mieux. Alors, une maison à nous, ce serait merveilleux. Mais d'abord, il nous faudra travailler dur et épargner beaucoup!»



### COURS D'INTÉGRATION POUR ALLOPHONES

En 2016, la commune organisera une formation intensive sur le thème de l'intégration sociale, afin d'améliorer les connaissances linguistiques et l'autonomie des allophones. La formation se compose de 21 heures de cours abordant divers thèmes selon une approche pragmatique. Les sujets sont des plus variés: comment communiquer mon relevé d'électricité, comment les déchets sont-ils triés dans ma commune, où trouver les différents services communaux, quelles mesures dois-je prendre si j'organise une fête? Et encore, ce ne sont là que quelques-uns des thèmes abordés dans cette formation, conçue à la mesure du Wemmelois allophone. Si ce cours vous intéresse, contactez [vtw@wemmel.be](mailto:vtw@wemmel.be). Plus d'info's: 02/462.03.90.

### JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES COURS DE NÉERLANDAIS

En janvier et février, nombre de cours de néerlandais seront à nouveau initiés. En collaboration avec le centre de formation pour adultes (CVO) et le centre d'éducation de base (CBE), la Huis van het Nederlands organise à ce sujet une session d'information le 21 janvier de 9h à 11h et de 18h à 19h30. Ces sessions seront organisées au CC de Zandloper (Kaasmarkt 75). Vous y recevrez des informations concernant les cours de néerlandais et des conseils sur le cours qui vous conviendrait le mieux. Vous pourrez aussi immédiatement passer un test et vous inscrire à un cours. Le reste de l'année, les personnes intéressées par des cours de néerlandais peuvent s'adresser à la permanence à Asse (0800/123.00 ou [www.huisvlaamsbrabant.be](http://www.huisvlaamsbrabant.be)). Pour en savoir plus sur l'intégration: l'Agentschap Integratie en Inburgering, 02/454.16.90.

## Séance du 08/10/15

### Environnement

Le Conseil a approuvé le cahier des charges et les modalités d'adjudication pour l'achat de sacs poubelles pour les déchets résiduels. L'estimation s'élève pour ce marché à 26.620 euros TVA incluse.

### Finances

Le Conseil communal a pris connaissance de la modification budgétaire n° 1 de 2015 pour le CPAS ainsi que des notes explicatives qui l'accompagnent.

## Séance du 12/11/15

### Aménagement du territoire

Le Conseil communal a arrêté provisoirement le PES « Terrains et bâtiments situés hors zone pour les activités sportives, récréatives et de jeunesse ». Le projet de PES a été transmis à la députation ainsi qu'au fonctionnaire régional en charge de l'urbanisme. Une enquête publique a également été ouverte le 15 décembre 2015 et durera jusqu'au 16 février 2016.

Le PES « Niveaux d'habitation » a également été arrêté provisoirement et soumis à une enquête publique, qui se tient elle aussi du 15 décembre 2015 au 16 février 2016. Ce projet de PES a été transmis à la députation ainsi qu'au département Participeren Lokaal de Ruimte Vlaanderen.

### Plan d'urgence en cas de coupure d'électricité

Le Conseil a approuvé le Plan particulier d'urgence et d'intervention (PPUI) qui a été élaboré par le fonctionnaire en charge de la planification d'urgence pour parer à l'éventualité d'une coupure d'électricité. Il existe pour l'avenir un risque que la demande d'électricité excède l'offre, ce qui pourrait potentiellement engendrer des problèmes sur le réseau électrique. Les pouvoirs publics ont donc mis au point un plan de délestage visant à débrancher temporairement du réseau certaines communes afin de rétablir l'équilibre entre offre et demande. Contrairement à l'année dernière, la commune de Wemmel est cette fois reprise (en partie) dans le plan de délestage. Il a donc fallu procéder à une actualisation du PPUI. À travers ce plan, la commune veut se préparer à la situation d'urgence qu'engendrerait une coupure d'électricité.

### Collecte des déchets compostables et des textiles

Les modifications au règlement communal en matière de déchets ont été approuvées. Les textiles ne seront désormais plus collectés à domicile. Les habitants de la commune devront les déposer

dans les conteneurs installés en divers endroits de la commune. Les textiles doivent être emballés dans un sac fermé et ne peuvent pas être mouillés ou sales. Les collectes de déchets compostables subiront également des modifications: à partir de l'automne 2016, les déchets compostables seront collectés toutes les deux semaines de novembre à mars et une fois par semaine d'avril à octobre, aux jours fixés par le Collège des Bourgmestre et Échevins.

## Séance du 17/12/15

### Finances

Le Conseil a approuvé le budget 2016. Pour 2016, les dépenses et recettes d'exploitation totales resteront au même niveau qu'en 2015. La hausse des charges salariales (258.000 €, entre autres pour des recrutements pour optimiser et améliorer l'organisation) et des charges d'exploitation (102.000 € pour les diverses nouvelles actions qui n'ont pas eu lieu en 2015) seront entièrement compensées par une réduction des dépenses sur d'autres postes. C'est ainsi que des économies sont réalisées grâce à une centralisation des achats pour les différents services communaux (une mesure qui permettra de dépenser 45.900 € de moins qu'en 2015), tandis que le coût de la zone de pompiers baissera de 322.500 € en 2016. La raison en est qu'il nous a fallu payer en 2015 à la fois pour l'ancien système (contribution payée l'année suivante) et pour le nouveau fonctionnement (contribution à payer au cours de l'année de fonctionnement).

Les investissements seront en revanche beaucoup plus élevés en 2016 qu'en 2015, en raison de tous les projets qui seront lancés cette année. Des initiatives sont en effet prévues dans des domaines aussi divers que la sécurité routière et la viabilité du trafic, les travaux d'infrastructure, l'enseignement, la culture et le sport, sans oublier les efforts qui seront consentis en vue d'offrir une prestation de services plus efficace à nos concitoyens. Pour financer ces investissements, il s'est révélé nécessaire, après deux années sans emprunts, d'en contracter à présent de nouveaux pour un montant de 2.000.000 €.

Voici un aperçu des principaux investissements prévus:

Réaménagement du Rassel (€ 1.248.600) • Rénovation centre historique (€ 615.000) • Nouvelle bibliothèque (€ 300.000), Trottoirs (€200.000) • Actions d'économie d'énergie (€ 180.000) • Rues (€ 164.000) • Egouts (€ 160.000) • Asphaltage (€ 150.000) • Motte et bois ludique (€ 69.000) • Aménagement parc Reekbeek (€ 56.500) • Sanitaires hall de sports (€ 40.000) • Pelouse synthétique (€ 38.500) • Plaines de jeu (€30.000) • Bassin d'orage Ronkel (€ 25.000) • Nettoyage de conduites d'aération (€ 10.100).

## En bref

\*\*\***JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE COMMUNALE**\*\*\* Le samedi 30 janvier, l'école fondamentale communale néerlandophone organisera une journée portes ouvertes à l'intention des parents des nouveaux élèves de l'école maternelle. Votre enfant va entrer à l'école l'année prochaine? Profitez de cette occasion pour faire la connaissance des institutrices et découvrir l'écrin de verdure de notre domaine scolaire ainsi que nos classes. Vous êtes les bienvenus de 10 à 12 heures (entrée par la Rue L. Vander Zijpen 29). Inscriptions à l'adresse [info@gbswemmel.be](mailto:info@gbswemmel.be) \*\*\***APP PRATIQUE POUR LES COMMERÇANTS ET LEURS CLIENTS**\*\*\* Pour tous ceux qui en ont assez des innombrables cartes de fidélité qui encombrant leur portefeuille, l'application Fidme pour smartphone est un must. Vous pouvez en effet y gérer et utiliser toutes vos cartes de fidélité, bons de réduction et offres. L'app peut être téléchargée gratuitement sur le site [www.fidme.com](http://www.fidme.com). Après, il vous suffira de scanner toutes vos cartes de fidélité pour les ajouter à votre porte-cartes numérique. L'app FidMe est gratuite non seulement **pour les clients**, mais aussi pour les commerçants ou les entrepreneurs. \*\*\*

### Bientôt à Wemmel...

<u>Date</u>	<u>Quoi?</u>	<u>Infos pratiques</u>	<u>Plus d'infos</u>
21 janvier	Journée d'information sur les cours de néerlandais (CC de Zandloper, Kaasmarkt 75)	Conseils sur le cours qui vous conviendrait le mieux. De 9h à 11h et de 18h à 19h30.	0800/123.00 www.huisvlaamsbrabant.be
23 janvier	Warm Wemmel (CC de Zandloper, Kaasmarkt 75)	Concerts contre la pauvreté infantile. Contribution libre.	02/462.03.90 vtw@wemmel.be warmwemmel@gmail.com
27 janvier	Soirée "Energiefit" (Maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28)	Une série de conseils surprenants pour réduire votre consommation d'énergie. Gratuit. De 19h à 20h30. Inscriptions: 02/462.05.55	www.eandis.be/energiefit huisvesting@wemmel.be 02/462.05.55
30 janvier	Journée portes ouvertes à l'école communale néerlandophone (Rue L. Vander Zijpen 29)	Pour les parents des nouveaux élèves de l'école maternelle. De 10h à 12h.	info@gbswemmel.be www.gbswemmel.be
14 février	Dimanche Fou (CC de Zandloper, Kaasmarkt 75)	Avec Repair Café, bourse de vêtements, ateliers créatifs,... A partir de 11h. Entrée gratuite.	02/462.06.20 ou bib@wemmel.be
20 février	Photographier avec la tablette (Bibliothèque, Avenue J. De Ridder 49)	De 10h30 à 12h en néerlandais, de 13h30 à 15h en français. Inscriptions à l'adresse bib@wemmel.be.	02/462.06.20 ou bib@wemmel.be

10

### Dernier bulletin d'info

*Ceci est le dernier numéro de notre bulletin d'information communal Wemmel Info. Désormais vous recevrez régulièrement dans votre boîte aux lettres un bulletin d'information plus condensé contenant toutes les actualités de Wemmel. De même, nous lancerons bientôt notre nouveau site communal plus moderne et actualisé qui regorgera d'informations ainsi qu'un accès à un service e-guichet où vous pourrez télécharger et remplir une série de documents en ligne. Gardez bien à l'œil www.wemmel.be dans les prochaines semaines!*

### A noter d'ores et déjà

### dans votre agenda...

<u>Date</u>	<u>Quoi?</u>	<u>Infos pratiques</u>	<u>Plus d'infos</u>
17 avril	Youth Tube (CC de Zandloper & Académie)	Journée de la Jeunesse avec ateliers créatifs et animations.	02/462.03.90 ou vtw@wemmel.be
23 avril	Sibeljazz (Complexe communal 'Zijp', Zijp 101)	Concert de jazz par les étudiants de l'Académie de Wemmel. Début à 19h30.	academiewemmel@wemmel.be ou 02/462.06.50
22 août	Marché annuel (centre de Wemmel)	Concours d'éleveurs, animations, kermesse, démonstrations, etc...	02/462.05.24

Pour les informations les plus récentes sur ces activités, vous pouvez aussi consulter [www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)